

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les frais d'inscription couvrent la participation à la journée, la pause-café.

Le mode de règlement se fait par :

- chèque à l'ordre de la *Fondation pour l'Enfance*
- virement bancaire ou postal selon les références ci-dessous :

HSBC 39 rue d'Alésia 75014 PARIS

Code banque : 30056 Guichet : 00086 - Compte n° 0086 542 5980 Clé RIB : 57

IBAN : FR76 3005 6000 8600 8654 2598 057 - BIC : CCFRFRPP

N° Siret: 312 936 735 00041

- Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée. Toute inscription ne devient officielle qu'à réception d'un courrier de confirmation de la Fondation pour l'Enfance.
- La Fondation pour l'Enfance se réserve le droit d'annuler cette journée en cas d'empêchement majeur.
- Ce programme peut être soumis à des modifications.

RENSEIGNEMENTS - INSCRIPTIONS

Contact : Anne-Sophie Vinel

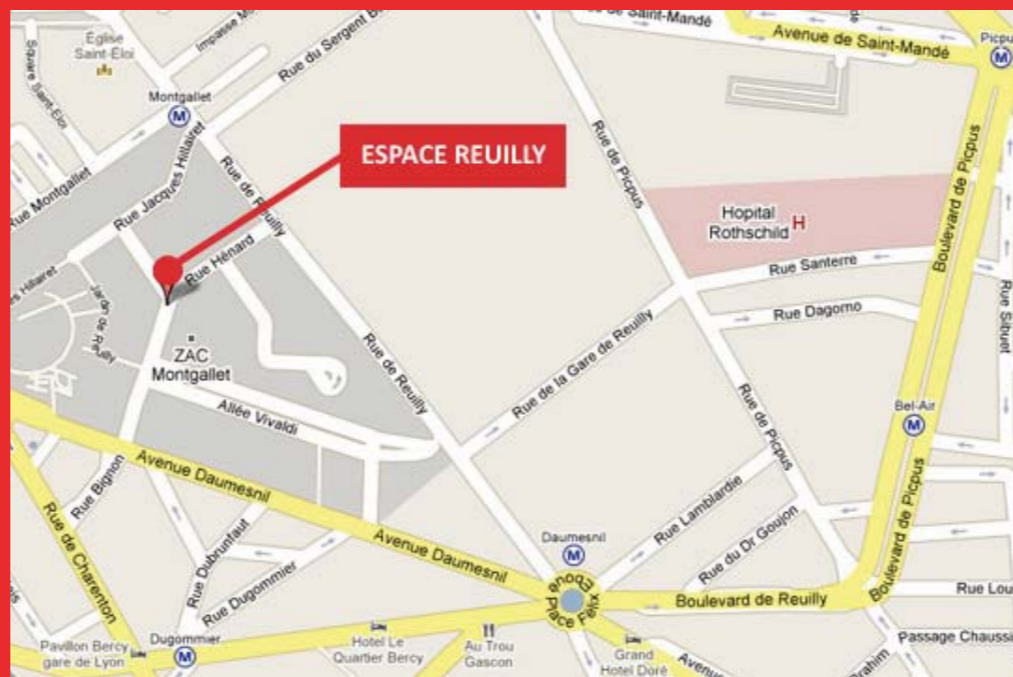
Tél : 01 53 68 16 58 - Fax : 01 53 68 16 59

as.vinel@fondation-enfance.org

La journée d'études aura lieu à l'Espace Reuilly

21 rue Hénard 75012 PARIS

(métro Montgallet ou Dugommier)



Fondation pour l'Enfance - 17 rue Castagnary 75015 Paris
Tél. : 01 53 68 16 50 - Contact : info@fondation-enfance.org
site : www.fondation-enfance.org



La maltraitance des enfants :
entre déni et tabou

© Igor Stepovik - Fotolia.com



Vendredi 14 janvier 2011

La maltraitance des enfants : entre déni et tabou

Les relations intrafamiliales s'organisent autour de la parentalité dont la fonction est, en principe, de protéger les enfants, de pourvoir à leurs besoins et de leur donner la permission de devenir "qui ils sont". Or, la maltraitance transgénérationnelle, sa fréquence et ses conséquences dramatiques, nous amènent à nous interroger sur les dysfonctionnements de ces relations intrafamiliales et

plus particulièrement sur le caractère éventuellement pathogène du lien. En outre, comment comprendre que malgré les déclarations d'intentions, les réformes législatives et les refontes structurelles, on ne puisse enregistrer d'améliorations dans la protection de l'enfance : d'année en année le nombre des enfants maltraités ne diminue pas.

La question est essentielle : au-delà de sa dimension humanitaire et compassionnelle, la lutte contre la maltraitance est un enjeu politique et éthique majeur, dont dépend le devenir de nos sociétés.

Nous nous proposons donc de mettre en évidence la dimension structurelle de la maltraitance, dans laquelle nous voyons une des origines des violences collectives et individuelles. Loin d'être un accident de parcours, une addition d'actes isolés, elle apparaît comme une donnée constante du fonctionnement social, une dynamique pathogène, qui de générations en générations, organise une Histoire maltraitante. Les grands mythes fondateurs de nos civilisations révèlent cette permanence d'une dysparentalité s'appuyant sur une idéologie du lien qui protège les adultes au détriment des enfants. Aussi, nous devons également nous interroger sur la signification et les effets pervers de l'emprise de l'idéologie sur les dispositifs de prévention et de soin, au détriment d'une approche clinique, ce qui, jusqu'ici, a interdit tout progrès significatif.

Or, il apparaît possible de repenser et de redéfinir les liens familiaux et particulièrement les liens entre générations. Le détachement de la parentalité du biologique, avec son corollaire : la désacralisation des géniteurs, la prise en compte effective des enseignements communs à diverses éthiques et à la psychologie clinique, ouvrant sur une refonte, dans leurs références, leurs structures et leurs méthodes, des institutions en charge de la protection de l'enfance, pourraient aider à ce que les sociétés se libèrent enfin de la barbarie.

14 janvier 2011

Modérateur : Didier Lesueur, *Directeur général adjoint de l'ODAS*

8h30 *Café d'accueil*

9h00 **Allocution de bienvenue**
Arnauld GRUSELLE, Directeur de la Fondation pour l'Enfance

9h05 **La maltraitance envers les enfants : avalanche de chiffres et misère statistique**
Anne TURSZ, Pédiatre, épidémiologiste (Inserm)

9h50 **L'anthropologie de la maltraitance**
Pierre LASSUS, Psychothérapeute

10h30 **Débats**

10h45 *Pause-café*

11h15 **La maltraitance, angle mort de la loi du 5 mars 2007**
Lisa LAONET, Avocate au Barreau de Paris spécialisée en matière de protection de l'enfance

12h00 **Débats**

12h15 - 14h00 Déjeuner libre

14h00 **Maltraitance et négligence : pourquoi les soins sont de moins en moins efficaces**
Maurice BERGER, Chef du service de pédopsychiatrie, CHU Saint-Étienne

14h45 **Aspects actuels des maltraitements sur mineurs. L'expérience d'une unité de médecine légale**
Bernard MARC, Médecin légiste, UAMJ - Hôpital de Compiègne

15h30 **Débats**

15h45 **Protection de l'enfance territoriale et prise en charge de la maltraitance**
Michèle CRÉOFF, Directrice de l'enfance et de la famille, Conseil Général du Val de Marne

16h30 **Débats et conclusion**
Pierre LASSUS, Psychothérapeute

La maltraitance des enfants : entre déni et tabou 14 janvier 2011

Bulletin d'inscription à renvoyer à

Fondation pour l'Enfance - 17 rue Castagnary - 75015 Paris

NOM/Prénom : _____

Téléphone : _____ Mobile : _____

Email : _____

Adresse personnelle : _____

CP/Ville : _____

Fonction : _____

Organisme : _____

Adresse professionnelle : _____

CP/Ville : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

Adresse de facturation si différente: _____

Frais d'inscription (déjeuner non compris)

Inscription au titre de la formation continue 110€

Inscription individuelle 80€
(Règlement par chèque à joindre)

Etudiants 20€
(joindre copie de la carte d'étudiant)

■ Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée. Toute inscription ne devient officielle qu'à réception d'un courrier de confirmation de la Fondation pour l'Enfance.

■ La Fondation pour l'Enfance se réserve le droit d'annuler cette journée en cas d'empêchement majeur.

